ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

DéSIRA+ Afrique de l'Ouest

FICHE DE PRESENTATION



Photo :Séchage du cacao, Côte d'Ivoire, 2023, © PAE, CEDEAO

Période de mise en œuvre
2024 - 2029

Localisation
15 Etats membres de la CEDEAO

Secteur
Agroécologie et agriculture durable

Financement
UE : 10 000 000 €
AFD : 10 000 000€

Statut
En cours

CONTEXTE

L'agroécologie, de par son caractère holistique, est considérée comme une approche crédible pour relever les défis auxquels est confrontée la région d'Afrique de l'Ouest : défis socio-économiques et environnementaux, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante, de pression accrue sur les ressources naturelles, de faibles productivités agricoles, des effets néfastes des changements climatiques (sécheresses, aridité, inondations, etc.), de dégradation physico-chimique des terres agricoles, de salinisation des sols, de baisse de revenus, etc. En effet, basée sur les processus écologiques, c'est une approche de l'agriculture qui prend en compte les interactions entre les éléments biologiques, sociaux, économiques et environnementaux d'un système agroalimentaire. Elle vise à assurer la durabilité des agrosystèmes tout en augmentant la productivité agricole, en protégeant l'environnement, en préservant les ressources naturelles et en améliorant la résilience des communautés locales à l'insécurité alimentaire.

Le présent Projet, qui fait suite au Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest – PAE – (15,75 m€, 2017-2025), visera dès lors à accompagner les exploitations familiales dans une transition qui permette de concilier les performances économiques, la sécurité alimentaire, le renforcement de la résilience et la préservation de l'environnement et de la santé des populations. Il reposera sur des principes de participation et de responsabilisation des acteurs locaux, et une diversité de démarches d'appui complémentaires et sur la construction de références technico-scientifiques à partir des expérimentations et des résultats des projets de terrain.

OBJECTIFS

Contribuer à augmenter les revenus et la résilience des producteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique aux changements climatiques à travers la mobilisation des processus agroécologiques pour l'intensification de la production.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

OS.1. Accroître la productivité et la production du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH), dans le respect de la préservation et la restauration de l'état des écosystèmes cultivés et naturel à travers la promotion et l'intensification des innovations en matière de transitions agroécologiques par le biais de partenariats multipartites ;

OS.2. Favoriser l'adoption des innovations en matière d'agroécologie par les producteurs et les PME à travers la capitalisation, les vidéos formation/vulgarisation ou formation digitalisée, la diffusion, le plaidoyer, des politiques publiques et des cadres institutionnels et règlementaires favorables à l'agroécologie.



Photo : Périmètres maraîchers, Mali, 2021, © PAE, CEDEAO

DESCRIPTION

La CEDEAO poursuit son action en faveur de la transition agroécologique. Dans la continuité du PAE, le projet DéSIRA+ Afrique de l'Ouest se décline en trois composantes :

C.1. Promotion et renforcement de l'innovation en matière d'agroécologie et mise à l'échelle des bonnes pratiques, via le financement de projets de terrain portés par des partenariats innovant alliant organisations de producteurs, centres de recherche et de formation, ONG, secteur privé, etc.

C.2. Formation des cadres, échanges et contribution à l'élaboration de politiques publiques pour l'agroécologie et les systèmes agroalimentaires durables

C.3. Coordination du Projet, appui aux projets de terrain et renforcement des capacités de l'ARAA

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du Projet sont les suivants :

RE.1. Les innovations en matière de transitions agroécologiques (produits, technologies, modèles et/ou services) sont développées à travers des partenariats multipartites associant organisations paysannes, communautés locales, ONG, secteur privé et public, organismes de recherche, dont les capacités d'innovation sont renforcées.

RE.2. Les innovations développées sont capitalisées, diffusées et largement adoptées par des producteurs, des communautés rurales et des PME.

Le cadre institutionnel, politique et règlementaire au niveau régional et national est rendu plus favorable à la transition agroécologique et les capacités de la CEDEAO / ARAA sont renforcées pour accompagner les processus de transformation agroécologique des systèmes alimentaires ouest-africains.

Avec le soutien financier de :

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Ce document est publié sous la seule responsabilité de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne ou de l'Agence Française de Développement, de la CEDEAO et ses Etats Membres

Pour plus d'informations...

Commission de la CEDEAO
Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Immeuble CRBC – 4ème et 5ème étages, Place de la Réconciliation, Quartier Atchanté - 01 BP 4817 – Lomé, Togo

araa@araa.org +22822214003 www.araa.org araaraaf